



Cohérence des réponses en matière de sécurité alimentaire : intégration du droit à l'alimentation dans les initiatives internationales et régionales relatives à la sécurité alimentaire

Donateur : Gouvernement espagnol (GCP/GLO/297/SPA)
Unité de mise en œuvre : Division ESA, FAO
Durée du projet : 1^{er} février 2011 - 31 janvier 2013

Assurer la cohérence des politiques visant à réduire l'insécurité alimentaire au niveau international, régional et national grâce à l'application des principes du droit à l'alimentation et de bonnes pratiques de gouvernance.

Principaux résultats escomptés

1. Renforcer les capacités de la gouvernance internationale en matière de formulation et de mise en œuvre de mesures régionales et nationales de sécurité alimentaire basées sur les principes directeurs du droit à l'alimentation et les Directives volontaires relatives à la réalisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale

- *Appui et orientations en matière de droit à l'alimentation fournis par la plate-forme du CFS*
- *Synthèse des bonnes pratiques et des enseignements*

2. Renforcer les capacités des organisations régionales ainsi que des initiatives et des programmes de sécurité alimentaire régionaux afin d'avancer vers la réalisation du droit à l'alimentation

- *Les organisations régionales disposent des capacités nécessaires pour contribuer efficacement aux capacités nationales en matière de formulation, de planification, de mise en œuvre et de suivi de politiques, de législations, de stratégies, de programmes et de projets relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition intégrant les principes du droit à l'alimentation et appliquant les bonnes pratiques de gouvernance.*
- *La boîte à outils méthodologique sur le droit à l'alimentation de la FAO est adaptée aux besoins des régions et des matériels de formation au droit à l'alimentation et aux bonnes pratiques de gouvernance sont élaborés.*

3. Renforcer les capacités de réponse de la FAO afin d'appuyer la mise en œuvre par les pays en développement du droit à l'alimentation et des bonnes pratiques de gouvernance dans leurs politiques et leurs programmes de sécurité alimentaire

- *Les personnels pertinents du siège et des bureaux décentralisés de la FAO sont équipés pour intégrer le droit à l'alimentation dans les projets relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à d'autres thèmes pertinents.*
- *Des directives normatives et méthodologiques visant à intégrer le droit à l'alimentation et les bonnes pratiques de gouvernance dans la formulation des politiques nationales, la planification sectorielle et les programmes et projets de sécurité alimentaire sont élaborées, testées et mises en œuvre.*

Principaux partenaires du projet :

- Bureau régionaux et sous-régionaux de la FAO
- Programme spécial de sécurité alimentaire pour l'Amérique centrale (PESA)
- Initiative Amérique latine et Caraïbes sans faim (ACLSH)
- Comunidade dos Países de Língua Portuguesa (CPLP)
- Communauté caribéenne (CARICOM)
- Foro de Presidentes de Poderes Legislativos de CentroAmérica y la Cuenca del Caribe (FOPREL)
- Parlamento Centroamericano (PARLACEN)